



Cap sur la saison estivale !



LE MOT DU MAIRE

Chères Sainte-Marinoises,
Chers Sainte-Marinois,

L'été est désormais installé et notre commune retrouve l'effervescence des beaux jours. Entre village et plage, cette période est synonyme de rencontres, de convivialité et de partage.

À travers ce nouveau numéro, vous découvrirez les actions

et les projets menés par notre municipalité. Derrière chaque réalisation, chaque événement ou chaque service mis en place, une même volonté nous guide, celle d'améliorer le quotidien et protéger notre cadre de vie.

Les résultats financiers présentés dans cette édition confirment **la solidité de la gestion municipale et la bonne santé de nos finances**. Cette situation nous permet de poursuivre nos investissements avec responsabilité, au service de projets utiles et durables pour notre territoire.

Nous avons également la fierté de **conserver le label Pavillon Bleu 2026** qui vient récompenser les efforts

engagés pour la préservation de notre littoral et d'un tourisme respectueux de notre environnement.

Par ailleurs, la qualité de vie passe par la tranquillité publique. Nous poursuivons nos efforts en matière de sécurité et de proximité en **renforçant les moyens de la Police Municipale**, notamment grâce à la mise en place d'une brigade VTT.

La vie de Sainte Marie la mer est aussi rythmée par de nombreux temps forts.

Le succès de la Fête de l'Artichaut, les Feux de la St Jean, les cérémonies commémoratives, ainsi que les belles initiatives menées en faveur

de la jeunesse et des seniors témoignent de la vitalité de notre commune. Autant d'actions et de rendez-vous qui fédèrent les générations et rappellent que **la qualité de vie repose avant tout sur un engagement partagé**.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de moments heureux en famille, entre amis et au cœur de notre belle commune.

*Très chaleureusement
à toutes et à tous*

Edmond JORDA

Bilan 2025, une gestion rigoureuse pour des projets d'avenir



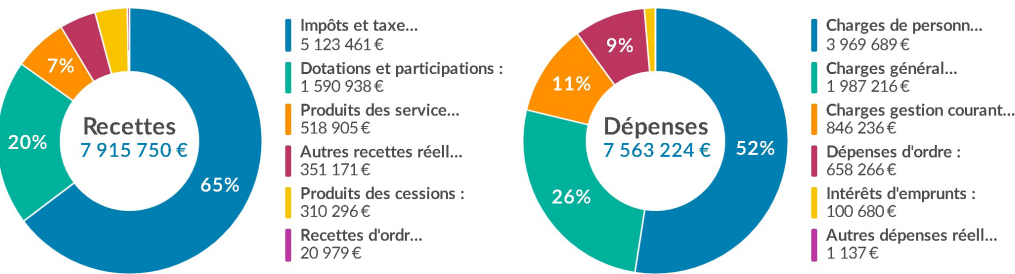
► Le conseil municipal a voté le 7 avril 2026, le compte financier unique 2025 et le budget primitif 2026 du budget principal de la commune et des budgets annexes « culture animation », « jeunesse » et « port ». Comme chaque année, il s'agit d'une **étape déterminante** dans la politique de la commune.

À travers les chiffres et les explications qui suivent, vous pourrez constater que **l'équipe municipale** mène une politique alliant **ambition** et **responsabilité**. Investir pour **améliorer le quotidien des habitants**, **préserver** notre environnement et **développer** la commune est compatible avec une gestion financière **saine et maîtrisée**.

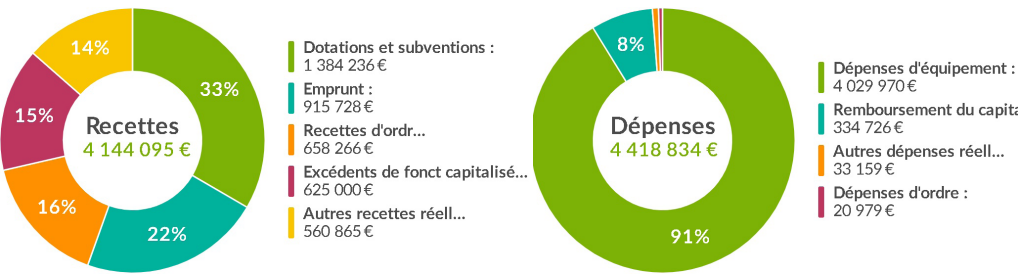
► Les 4 points clés de la gestion financière communale en 2025 :

- Une section de fonctionnement excédentaire et solide,
- Une gestion rigoureuse des dépenses du quotidien,
- Un endettement maîtrisé malgré les projets engagés,
- Une politique d'investissement dynamique, appuyée par 1 410 000€ de subventions obtenues auprès de nos partenaires.

La section de fonctionnement



La section d'investissement



Résultats budget principal	Montant
Excédent de fonctionnement	+ 1 422 216€
Excédent d'investissement	+ 603 303€
Résultat total	+ 2 025 519€

Affectation en investissement	Report en fonctionnement (R002)
500 000€	922 216€

Affectation du résultat

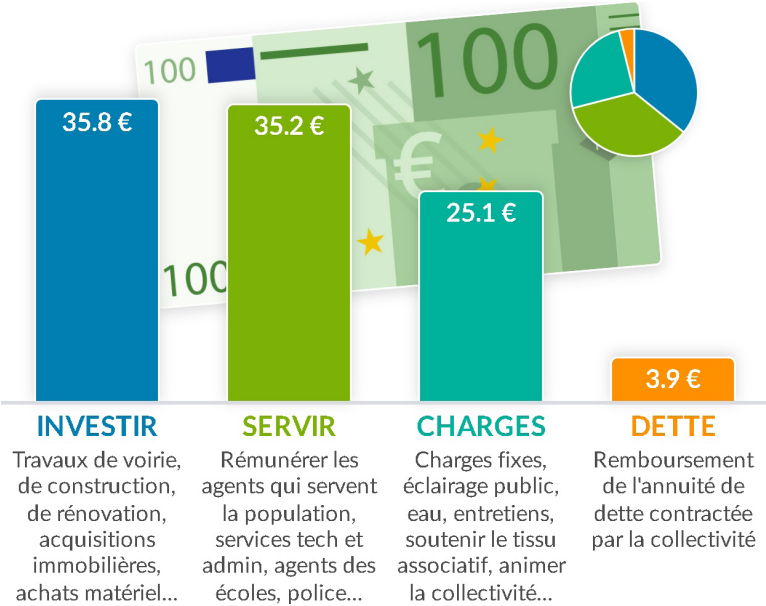
◀ Avec un excédent de fonctionnement de 1 422 216€, la commune mobilise 500 000 € pour financer ses investissements sur fonds propres, réduisant ainsi le besoin d'emprunter et confortant sa bonne santé financière.

Résultat des budgets annexes

Budgets annexes 2025			
	Fonctionnement	Investissements	Total
Service Jeunesse	+ 40 611,99€	- 12 488,59€	+ 28 123,40€
Service Culture Animation	+ 13 794,83€	0,00€	+ 13 794,83€

◀ Les budgets annexes affichent des résultats excédentaires qui illustrent la qualité de la gestion communale et renforcent les équilibres financiers de la collectivité.

CA 2025 / Dépenses pour 100€



Focus sur l'endettement

► Avec une capacité de désendettement de 4,16 ans, la commune présente une situation financière très saine, largement en dessous du seuil de vigilance de 10 ans.

Par ailleurs, l'extinction de 7 emprunts d'ici 7 ans dégagera une capacité de remboursement complémentaire de

191 600€, ce qui permettra à la commune de poursuivre sa politique d'investissement.

Capacité de désendettement
4,16 ans

Prévisions 2026



Budget prévisionnel 2026 – Les 4 points clés

- **Maîtrise renforcée des dépenses** générales avec une baisse de 6,34% du chapitre par rapport à 2025,
- « **Le port paie le port** » : un emprunt de 915 728€ entièrement remboursé par les recettes du port (nouveaux anneaux et parc à bateaux),
- **Maintien de la fiscalité sans augmentation**, malgré une baisse de nos recettes fiscales annoncées par l'Etat,
- Un programme d'investissements soutenu par un financement extérieur de **1 367 000€ de subventions déjà notifiées**.

Répartition du budget 2026



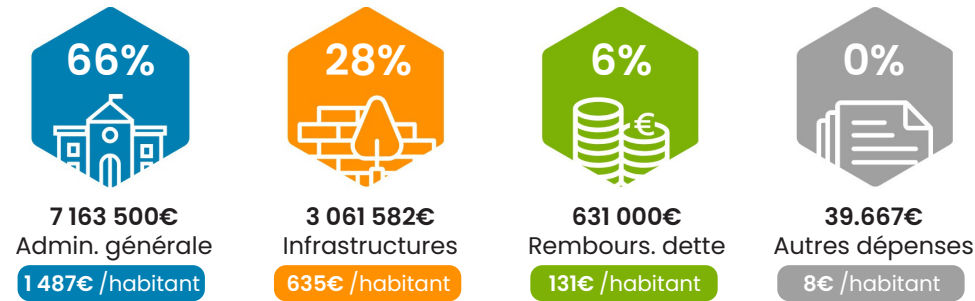
BUDGET GLOBAL : 13 689 878€



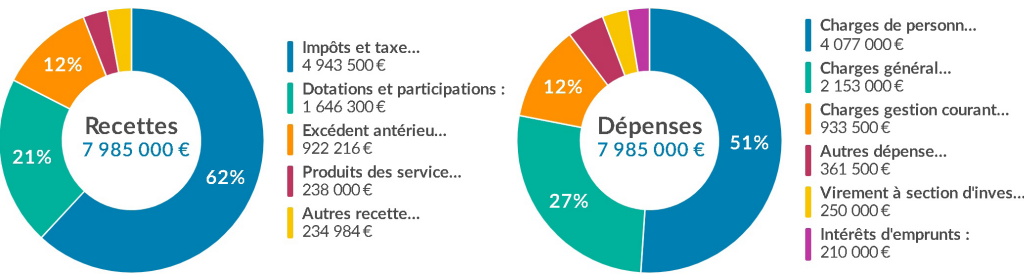
Orientations

- **421 000€** pour le remboursement du capital des emprunts,
- Lancement de la phase 3 de l'aménagement de l'Avenue des Marendes pour **1 555 000€**,
- Fin des travaux du Parc Urbain pour **425 000€**.

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2026 ?



La section de fonctionnement



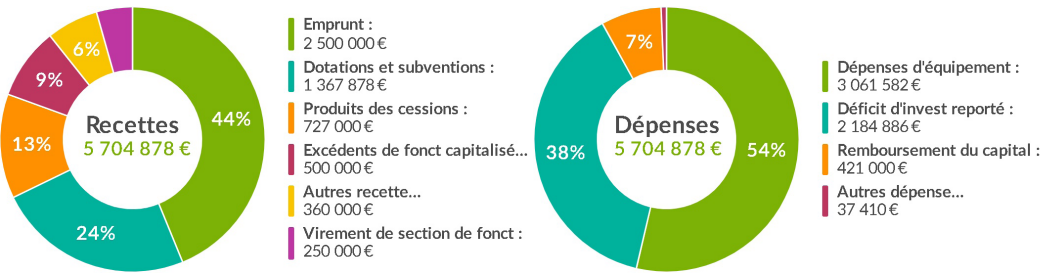
La fiscalité : pas d'augmentation d'impôts en 2026

▼ L'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter la fiscalité en 2026.

Le poids de la fiscalité locale sur les ménages demeure modéré. Il est **inférieur** aux moyennes départementales et nationales pour la **taxe foncière**, et sensiblement **plus faible** pour la **taxe d'habitation** sur les résidences secondaires ainsi que pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Fiscalité votée en 2026			
		Taux	Produit
	Taxe Foncière Bâti	43,05%	3 712 632€
	Taxe Foncière Non-Bâti	28,00%	30 072€
	Taxe Hab. Rés. Secondaires	14,41%	672 803€

La section d'investissement



▲ Le volume des investissements prévu cette année est **inférieur à celui des exercices précédents, une situation caractéristique des années électorales**. La poursuite de l'aménagement de l'avenue des Marendes avec la phase 3 constitue l'opération d'investissement la plus importante, avec une enveloppe de 1 555 000€.

D'autres investissements sont prévus en 2026 (liste non exhaustive) :

- le plan lumière : modernisation de l'éclairage public,
- l'acquisition de matériel roulant pour les services techniques (autolaveuse, nacelle, camion benne),
- l'achat d'illuminations de Noël,

- l'acquisition de matériel informatique,
- le remplacement d'un poste de secours,
- divers travaux de voirie sur les chemins ruraux et communaux,
- des travaux de sécurisation de la voirie avec l'aménagement de plateaux traversants,
- l'équipement et remplacement de tableaux informatiques aux écoles.

Christine MEYA
Adjointe déléguée aux RH, au budget et à la Communication

Sainte Marie la Mer labellisée Pavillon Bleu 2026

► Depuis plus de 30 ans, notre commune œuvre au quotidien pour **préserver son littoral** et proposer un cadre de vie agréable aux habitants comme aux visiteurs. Cette nouvelle labellisation témoigne de la mobilisation constante des services municipaux et de l'ensemble des acteurs du territoire.

Sainte Marie la Mer est fière de **conserver** le label Pavillon

Bleu en 2026. Cette distinction, créée en 1985, récompense les communes qui s'engagent en faveur de la **qualité des eaux** de baignade, de la **protection de l'environnement**, de la **gestion des déchets** et de l'**accueil** de tous les publics.

En 2026, 180 communes françaises ont obtenu le label Pavillon Bleu, porté par l'association **Teragir**. Un signe de reconnaissance qui valorise les

démarches en faveur d'un tourisme plus durable et respectueux de l'environnement.

Cet été, le Pavillon Bleu flottera à nouveau sur les pages Sainte-Marinoises.



Des plages prêtes pour la saison estivale

► Après les opérations de dragage et de réensablement menées au printemps pour effacer les effets des tempêtes hivernales, les plages de Sainte Marie la Mer ont retrouvé toute leur qualité d'accueil. Au total, 15 000 m³ de sable ont été réinjectés : 11 000 m³ sur la zone nord, au niveau du Spot à Jeannine, et 4 000 m³ sur le secteur de la Vieille Plage, devant le Christophe Colomb et l'Indalo.

Ces travaux, pris en charge par Perpignan Méditerranée Métropole dans le cadre de sa compétence « **trait de côte** » - GEMAPI, permettent de préserver le littoral et d'assurer de bonnes conditions d'accueil

pour les usagers. Habitants et visiteurs peuvent ainsi profiter pleinement de plages plus confortables, sécurisées et prêtes pour la saison estivale. Passez un bel été !

Nicolas FIGUERES

Adjoint délégué au Port, tourisme, concession de plage et sous-traités de plage



Le futur Parc Urbain Marie Elmes-Danjou

► Le futur parc urbain prend forme progressivement sur un site dont les terrains présentent des spécificités liées à la salinité des sols et à leurs usages passés.

Afin d'offrir un cadre végétal durable, une attention toute particulière est portée à la préparation des sols. L'objectif est de **recréer un milieu fertile, perméable et vivant**, favorable au bon développement des arbres, arbustes et plantations qui composeront ce nouvel espace de nature.

Cette étape essentielle nécessite un temps de prépa-

ration supplémentaire et repose sur l'apport de compost, de broyats et d'engrais verts, permettant d'enrichir durablement le sol avant l'implantation d'essences adaptées aux conditions climatiques actuelles et futures.

Ces aménagements garantiront la qualité et la pérennité du futur parc, appelé à devenir un véritable espace de nature et de convivialité pour les habitants.

Cyril DANJOU

Conseiller Municipal délégué à l'environnement, les espaces verts et l'hydraulique

SPORT

Les M14 du SCR XV remportent le Challenge Sud de la France

► Bel exploit pour les M14 du SCR XV ! Les jeunes rugbymen de Salanque Côte Radieuse ont remporté le plateau final du Challenge Fédéral A à Mont-de-Marsan, face aux meilleures équipes d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine. Avec cinq victoires pour une seule défaite, les « Ciel et Noir »

deviennent la première équipe à inscrire son nom au palmarès du Challenge Sud de la France dans cette catégorie. Cette performance remarquable récompense le travail des joueurs, des éducateurs, des bénévoles et de l'ensemble du club. Une immense fierté pour notre commune !



Le Maire Edmond JORDA venu féliciter les jeunes joueurs !

Bénévoles

DONNEZ LE RYTHME, REJOIGNEZ-NOUS !

le 14 août 2026 pour



CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI !



lamarinade@saintemarielamer.fr



06.37.03.32.70

Plusieurs chantiers s'achèvent ***pour améliorer le cadre de vie***

► La Ville poursuit ses efforts pour améliorer le confort, la sécurité et la qualité des déplacements du quotidien. Plusieurs opérations engagées ces derniers mois arrivent aujourd'hui à leur terme et seront prochainement mises à la disposition des habitants et des visiteurs.

1. Une nouvelle passerelle pour fluidifier les déplacements doux

À compter de juillet, une nouvelle passerelle sera mise en service au-dessus du canal. Cet ouvrage, d'une largeur de 4 mètres, vient compléter la passerelle existante afin de mieux répondre à l'augmentation des déplacements à pied et à vélo.

Cette nouvelle infrastructure permettra de séparer davantage les flux et d'offrir des conditions de circulation plus

confortables et plus sécurisées. Cyclistes et piétons pourront ainsi se croiser plus facilement, notamment durant la période estivale où la fréquentation est particulièrement importante.

Cette réalisation s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de favoriser les mobilités douces et de renforcer les liaisons entre les différents secteurs de la commune.

2. Parking Oméga : les travaux des ombrières sont terminés

Les travaux de réhabilitation des ombrières photovoltaïques du parking Oméga sont désormais achevés. Les usagers peuvent de nouveau profiter pleinement de ce vaste parking gratuit, situé à proximité immédiate des plages.

Les nouvelles ombrières offrent un confort appréciable en pro-

tégeant les véhicules du soleil durant toute la saison estivale. Cette installation, propriété de TotalEnergies, contribue à améliorer les conditions d'accueil des habitants et des nombreux visiteurs de la station. »

3. Une campagne de rénovation de la signalisation routière dans toute la ville

Depuis plusieurs semaines, une importante campagne de réfection de la signalisation horizontale est menée sur l'ensemble du territoire communal, aussi bien au village qu'à la plage.

Marquages de stationnement, passages piétons, lignes de circulation et dispositifs de

sécurité font l'objet d'une remise à neuf progressive afin de garantir une meilleure lisibilité de l'espace public et renforcer la sécurité des usagers.

L'ensemble de cette campagne devrait être finalisé d'ici la fin de la semaine prochaine.

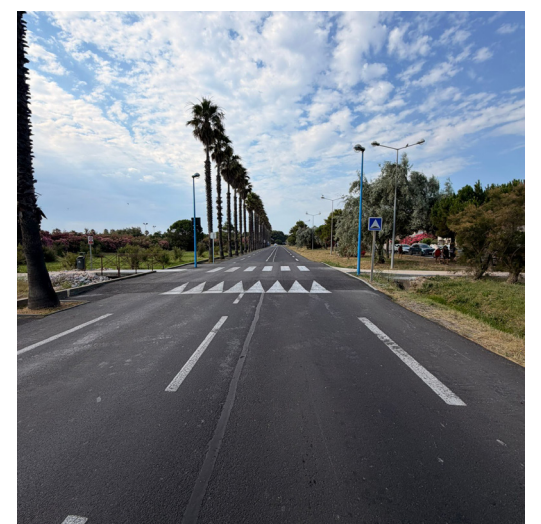
4. Des aménagements de proximité pour améliorer le quotidien

Au-delà des grands chantiers, les équipes municipales poursuivent également de nombreuses interventions de proximité destinées à améliorer le cadre de vie des habitants.

Parmi les travaux actuellement en cours figure la réfection d'une partie du trottoir située face au supermarché Aldi. Cet aménagement permettra de sécuriser et de faciliter les

cheminements piétons vers la nouvelle passerelle et les secteurs environnants.

Ces réalisations illustrent l'engagement constant de la Ville pour entretenir, moderniser et adapter ses équipements publics aux besoins des habitants tout en préparant la saison estivale dans les meilleures conditions.



Une journée de sensibilisation au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement

► Le mardi 9 juin 2026, la commune de Sainte Marie la Mer a accueilli, en partenariat avec la MAE, une journée de sensibilisation au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement. À cette occasion, étaient réunis des représentants institutionnels, des personnels de l'Éducation nationale, des élus locaux, des associations de parents d'élèves, des professionnels de santé scolaire ainsi que des élèves ambassadeurs.

Madame Arino, Directrice académique des services de l'Éducation nationale des Pyrénées-Orientales, et Monsieur Lagasse, référent harcèlement de la DSDEN des Pyrénées-Orientales, étaient également présents.

Dans la matinée, les élèves des classes de CM ont participé à un atelier ludique autour des outils pédagogiques « Main dans la main contre le harcèlement scolaire », leur

permettant d'échanger et de réfléchir aux comportements à adopter face aux situations de harcèlement.

Une table ronde réunissant l'ensemble des participants a ensuite permis de riches échanges autour du dispositif PHARE (Programme de lutte contre le harcèlement à l'École), outil majeur de la politique académique de prévention et de prise en charge du harcèlement scolaire.

Une attention particulière a également été portée au 3018, numéro national d'écoute, d'accompagnement et de signalement du harcèlement et du cyberharcèlement.

Tout au long de cette journée, les valeurs essentielles de prévention et de soutien aux victimes ont été réaffirmées : empathie, solidarité, respect, bienveillance, fraternité et gentillesse.

L'après-midi s'est achevée par la représentation de la comédie musicale « Le Pouvoir des maux-mots », offerte à l'ensemble des élèves participants, dont les élèves de CM de notre commune. Ce spectacle, particulièrement émouvant, a suscité de nombreuses réactions et favorisé de beaux échanges entre les ambassadeurs, les futurs collégiens et les comédiens.

La Municipalité remercie la MAE pour l'organisation de cette journée instructive consacrée à des enjeux pris très au sérieux par les équipes éducatives et la commune, au service du bien-être et de l'épanouissement des jeunes Sainte-Marinois.

France LEROY-PERALS

Adjointe aux écoles, extra-scolaire et périscolaire, enfance et jeunesse



Echanges après la comédie musicale

La Junior Association #Rêves2Jeunes en voyage à Rome

► Après plusieurs années d'engagement, d'actions et de projets menés avec enthousiasme, les jeunes de la Junior Association #Rêves2Jeunes ont concrétisé un beau défi : autofinancer un séjour culturel à Rome.

Durant plusieurs jours, dix jeunes Sainte-Marinois ont eu l'opportunité de découvrir la capitale italienne, son patrimoine exceptionnel, son histoire fascinante et sa culture riche. Au programme : visites de monuments emblématiques, découverte de musées, immersion dans la vie romaine et même participation à un cours de cuisine auprès d'un

maître pizzaiolo.

Cette expérience a permis aux jeunes de vivre des moments privilégiés, de partager de nouvelles découvertes et de créer de précieux souvenirs. Une belle récompense pour leur investissement depuis 2022, rendue possible grâce à leur motivation et à leur esprit d'initiative.

Un séjour enrichissant qui restera sans aucun doute gravé dans les mémoires de tous les participants.

France LEROY-PERALS

Adjointe aux Ecoles, Extra-scolaire et périscolaire, Enfance et Jeunesse

Une belle mobilisation pour la grande rifle du CME

► Le 24 juin dernier, le Conseil Municipal des Enfants a organisé sa traditionnelle grande rifle dans la salle communale climatisée. Grâce à l'implication des jeunes élus, qui ont collecté de nombreux lots auprès des commerçants de la commune, l'événement a rencontré un beau succès.

De nombreux participants ont répondu présents pour partager ce moment convivial, tandis que la

buvette était assurée par les jeunes de la Junior Association Rêves2Jeunes.

Les bénéfices de cette manifestation contribueront au financement des projets portés par la Junior Association. Une belle initiative qui illustre l'engagement et le dynamisme de la jeunesse marinoise, ainsi que le soutien des commerçants et des habitants aux projets menés par les jeunes de la commune.



Une première édition réussie pour le « Périsco' Rigolo »
et le « Grand Parcours Familial »

► Le 5 juin dernier, l'équipe du péri-scolaire a organisé la **première édition du « Pêrisco' Rigolo »**, un événement festif conçu en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants (CME) et la Junior Association #Rêves2Jeunes.

De nombreuses familles ont répondu présentes pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur autour de diverses animations proposées tout au long de la soirée. Les enfants de maternelle ont notamment ouvert les festivités avec une démonstration de danse catalane, tandis que le concours « **Sainte Marie a un incroyable talent** » a permis de mettre en lumière les talents et la créativité des jeunes participants.

Les visiteurs ont également pu découvrir une exposition photographique retraçant les temps forts de l'année au sein de l'accueil de loisirs.

Cette première édition a
rencontré un vif succès et

illustre parfaitement la dynamique des actions menées en faveur des enfants et des familles de la commune. Un rendez-vous prometteur qui pourrait bien s'inscrire durablement dans le calendrier des animations Saint-Marinoises.

Ensuite le 13 juin dernier, huit équipes ont participé à la première édition du Grand Parcours Familial à Sainte Marie la Mer. Pour prendre part à l'événement, chaque équipe était invitée à apporter un don alimentaire destiné à l'épicerie solidaire de la commune, donnant ainsi une dimension solidaire à cette journée.

Après un échauffement en musique, petits et grands se sont affrontés dans la bonne humeur à travers dix épreuves ludiques, avant de clôturer l'après-midi par un final haut en couleur.

Portée par les enfants du Conseil Municipal des Enfants, les jeunes de la Junior Association et les équipes d'animation, cette première

édition a rencontré un beau succès. Placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la solidarité, elle a rassemblé les familles autour d'un moment festif et fédérateur.

Un rendez-vous qui devrait
revenir l'an prochain.

France LEROY-PERALS

Adjointe aux écoles, extra-scolaire et
périscolaire, enfance et jeunesse



Projet Aire Educative Marine 2026

► Les enfants des classes de CE2 de Sainte Marie la Mer nous ont invité lundi 8 juin à leur conseil élargi de l'AME (Aire Marine Educative) pour nous présenter leurs actions de l'année. Ils ont un message important à faire passer :

**« Notre Aire Marine Éducative
a besoin de vous !**

Nous sommes les élèves des classes de CE2 et, depuis l'année dernière, nous prenons soin de notre Aire Marine Éducative (AME), située au nord de la commune.

Accompagnés par nos enseignants, M. Bordes et Mme Lefevre, et Aloyse Matringe, notre animatrice de l'association Label Bleu, nous découvrons la richesse de cet espace naturel et apprenons à mieux connaître les animaux, les plantes et les écosystèmes qui nous entourent.

Lors de nos « conseils de la mer », nous décidons ensemble des actions à mener pour protéger notre AME. Cette année, nous avons organisé des ramassages de déchets, étudié la laisse

de mer, rencontré le garde du littoral, échangé avec les élèves de l'AME de Torreilles et découvert les aménagements qui permettent de préserver notre environnement.

*Nous souhaitons aujourd'hui
partager avec vous deux
messages importants.*

D'abord, nous devons tous absolument respecter les ganivelles. Ces barrières protègent les plantes qui retiennent le sable et permettent la formation des dunes. Elles abritent aussi de nombreux animaux,

comme des insectes, des lézards et des oiseaux.

Ensuite, préservez la laisse de mer. Composée d'algues, de coquillages et de bois flotté, elle sert de refuge et de nourriture à de nombreuses espèces. En se décomposant, elle enrichit le sable et contribue à la protection de notre littoral.

Merci de nous aider »

France LEROY-PERALS

Adjointe aux écoles, extra-scolaire et
périscolaire, enfance et jeunesse

Les élèves des classes de CE2



Une Fête de l'Artichaut 2026 placée sous le signe du partage

► La Fête de l'Artichaut 2026 a une nouvelle fois rencontré un très beau succès à Sainte Marie la Mer. Tout au long de la journée, habitants, visiteurs et passionnés du terroir se sont retrouvés pour célébrer l'un des produits emblématiques de notre territoire dans une ambiance conviviale et familiale.

Sous un soleil généreux, producteurs, artisans et exposants ont mis à l'honneur les savoir-faire locaux à travers leurs stands, tandis que les nombreuses animations proposées ont rythmé cette journée festive en bord de mer.

Cet événement est avant tout l'occasion de valoriser le travail de nos agriculteurs et de soutenir une agriculture locale dynamique, essentielle à l'identité de notre commune. La forte affluence enregistrée

tout au long de la manifestation témoigne de l'attachement du public à ce rendez-vous devenu incontournable.

La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des exposants, producteurs, bénévoles, partenaires et équipes mobilisées pour la réussite de cette édition, ainsi que les officiels présents lors de l'inauguration aux côtés de Monsieur le Maire Edmond Jorda et du Conseil Municipal.



Cérémonies : le devoir de mémoire

► Comme chaque année, les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 18 juin ont rassemblé de nombreux habitants de Sainte Marie la Mer autour du devoir de mémoire. Aux côtés des élus, des associations patriotiques, des porte-drapeaux et des jeunes générations, les participants ont rendu hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et marqué l'histoire de notre pays.

Ces temps de recueillement constituent des moments

importants de la vie communale. Ils permettent de transmettre la mémoire des événements qui ont façonné notre nation et de rappeler les valeurs de courage, d'engagement et de solidarité qui les accompagnent.

La participation fidèle des Saintes Marinoises et des Saintes Marinois à ces rendez-vous témoigne de l'attachement de notre village aux valeurs de mémoire, de solidarité et d'unité.



Cérémonie du 8 Juin



Cérémonie du 18 Juin



PROGRAMME

de l'été

JUIN À SEPTEMBRE 2026



scannez-moi !

La Saint-Jean 2026

► Il y a quelques jours, à Sainte Marie la Mer, nous avons célébré la Saint Jean (Sant Joan), entre le 23 et le 24 juin, au cours de l'une des nuits les plus courtes de l'année.

Cette fête associe des rites très anciens à la tradition chrétienne. Elle est ancrée depuis toujours dans la vie culturelle catalane.

Une tradition ancestrale plusieurs fois millénaire

Bien avant le christianisme, les peuples célébraient le solstice d'été, jour où le soleil est à son plus haut.

Les feux étaient allumés au sommet des collines pour honorer le soleil et la lumière, favoriser les récoltes, purifier les troupeaux, les maisons et les terres et éloigner les maladies et les mauvais esprits.

Jean-Baptiste, le précurseur

L'Eglise célèbre, le 24 juin, la naissance de Saint Jean-Baptiste, six mois avant celle du Christ dont il annonce la venue et prépare le chemin parmi les hommes.

Ainsi, les feux de la Saint Jean sont d'origine préchrétienne, mais le christianisme leur a donné un sens nouveau en célébrant une fête d'espérance, de renouveau et de passage des ténèbres vers la lumière, sans effacer l'héritage des traditions ancestrales.

La Sant Joan en Roussillon

Dans le pays catalan, la Sant Joan puise ses racines dans un terreau fertile mêlant harmonieusement ces traditions païennes et chrétiennes.

Plus que toute autre, cette fête exprime l'attachement à la catalanité à travers la flamme du Canigou, allumée sur notre montagne emblématique. Elle est devenue, de part et d'autre de la frontière, un puissant symbole culturel.

Enfin, la Sant Joan incarne nos valeurs de fraternité et de solidarité : issue d'un même brasier, cette flamme qui allume les feux, de village en village, dans tout le pays catalan, rappelle l'unité, le partage et les liens qui unissent nos communautés.



Fabrication des Ramallets



Les « ramallets » de la Sant-Joan

En Roussillon, une tradition très ancienne consiste à confectionner des bouquets, ou ramallets, avec diverses plantes cueillies à l'aube de la Saint Jean, encore imprégnées de la rosée matinale porteuse, symboliquement, de forces bénéfiques. Quatre d'entre elles sont indispensables : le millepertuis, parfois appelé « herbe de la Saint Jean », l'immortelle, l'orpin et les feuilles de noyer.

Accroché à la porte d'entrée ou à une fenêtre de la maison, le ramallet est réputé

protéger le foyer contre les influences néfastes tout en apportant bonheur, santé et prospérité. C'est pourquoi on l'appelle parfois « bouquet de bonaventura ».

Conservé toute l'année, le bouquet est jeté dans le feu, lors de la Saint Jean suivante, afin que les flammes emportent avec lui les malheurs passés.

Une fête vivante et conviviale

Aujourd'hui encore, à Sainte Marie la Mer, comme dans tout le pays catalan, la nuit de la Saint-Jean demeure un moment fort.

Feux, sardanes, chants catalans, défilés de porteurs de flamme et rassemblements populaires perpétuent une tradition séculaire. Elle mêle plusieurs héritages dans lesquels chacun pourra se reconnaître, en fonction de sa culture ou de sa sensibilité.

C'est à la fois une fête chrétienne, une célébration du solstice et du feu purificateur, et, dans la convivialité, un puissant symbole de fraternité et de continuité de la culture catalane autour de la Flamme du Canigou.

Jean-Louis BONNES

Adjoint délégué à la Culture, Patrimoine et Catalanité, Assurances

Une brigade VTT pour renforcer la présence de la Police Municipale

► Afin d'améliorer encore la proximité avec la population et la réactivité des interventions, la Police Municipale de Sainte Marie la Mer s'est dotée d'une brigade VTT. Ce nouveau dispositif permet aux agents d'effectuer des patrouilles à vélo sur l'ensemble de la commune, en complément des moyens pédestres et motorisés déjà en place.

Particulièrement adaptée aux secteurs du front de mer, des plages, des résidences et aux espaces difficilement accessibles en véhicule, cette brigade offre une présence de terrain renforcée et plus visible.

Elle favorise également les échanges avec les habitants et les visiteurs, tout en permettant des déplacements rapides sur les zones à forte fréquentation.

Cette évolution répond à une attente exprimée par de nombreux administrés et s'inscrit dans la volonté de la commune de poursuivre l'amélioration du cadre de vie, de la tranquillité publique et de la qualité du service rendu à la population.

Michel VILA

Conseiller Municipal à la Sécurité, ERP, Cérémonies, Réserve communale de Sécurité, PCS, DICRIM



Haies, déchets verts, conteneurs et dépôts sauvages : rappels pour préserver ensemble notre cadre de vie



Déchets verts : le brûlage reste interdit

Il est **interdit** de brûler les déchets verts (branches, feuilles, herbe) chez soi, notamment en été et en cas de vent fort. Ils doivent être :

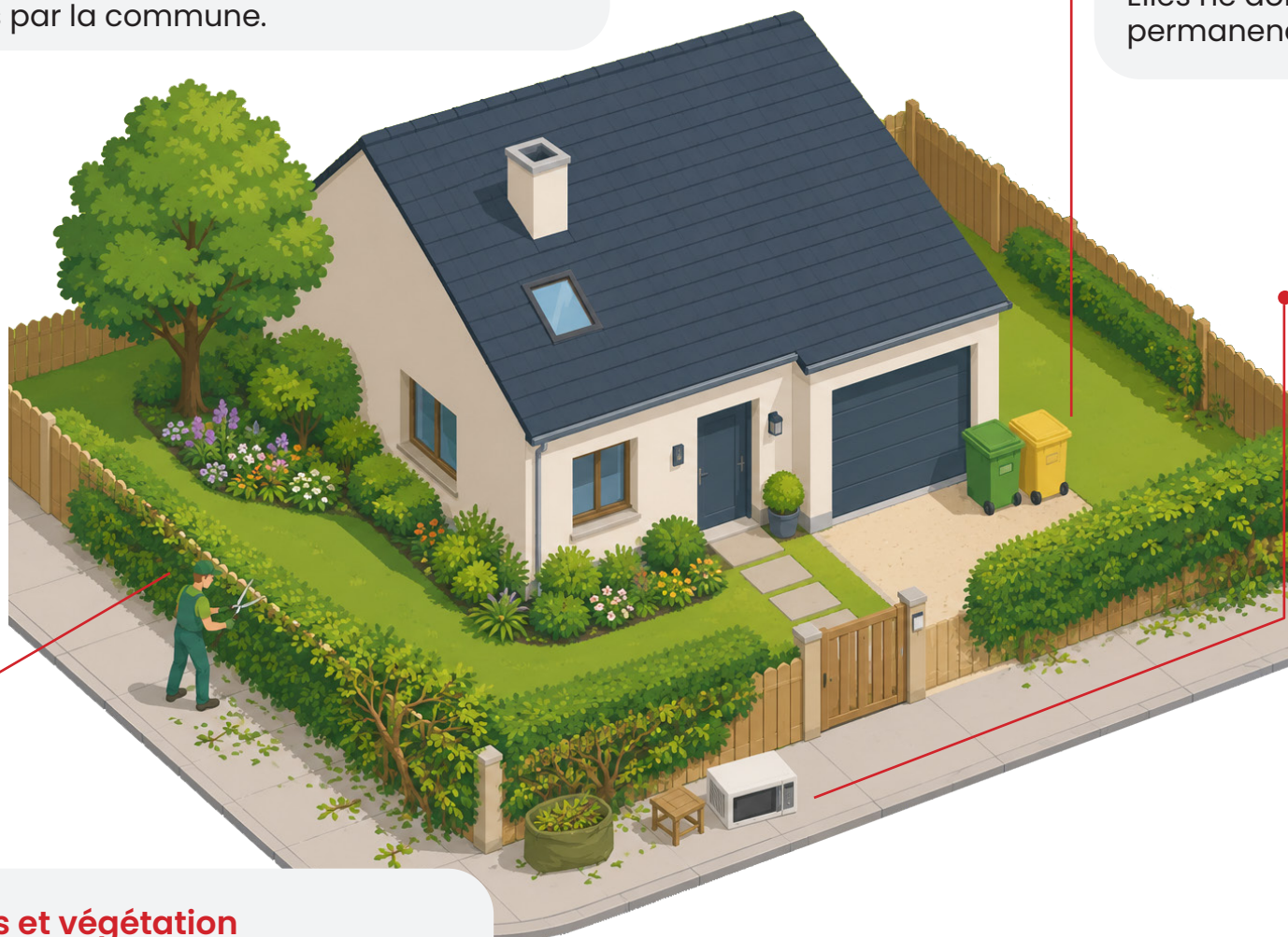
- compostés,
- broyés,
- déposés en déchèterie,
- ou collectés par la commune.



Conteneurs : des règles simples à respecter

Les poubelles doivent être sorties la **veille de la collecte** et **rentrées après le passage** du camion.

Elles ne doivent pas rester en permanence sur les trottoirs.



Haies et végétation

Les haies, arbres et arbustes ne doivent **pas dépasser** sur la voie publique. Ils ne doivent pas gêner les trottoirs ni la circulation.

Chaque propriétaire **doit entretenir ses plantations**. L'entretien des végétaux concerne également les relations de voisinage. Les branches qui avancent sur une propriété voisine doivent être coupées par le propriétaire de la plantation concernée.



Une collecte à domicile pour les végétaux et les encombrants

La commune propose un service de collecte sur rendez-vous pour les végétaux et encombrants.

À respecter :

- dépôt la veille seulement,
- maximum 2 m³,
- branches en fagots de 1,50 m max,
- pas de gravats ni déchets de chantier.



Dépôts sauvages : une tolérance zéro

Les dépôts sauvages sont une source importante de nuisances et représentent un coût pour l'ensemble de la collectivité. Tout objet abandonné en dehors des modalités de collecte est considéré comme un dépôt sauvage.

Des dispositifs de surveillance sont installés et les sanctions peuvent aller jusqu'à 1 500 €.

Lecture et convivialité à la Médiathèque Victor-Hugo



► Le CCAS, la Médiathèque Victor-Hugo et l'association des Petits Frères des Pauvres ont récemment réuni plusieurs aînés de la commune autour d'un après-midi placé sous le signe du partage, de la convivialité et du lien social.

À cette occasion, Lorraine Le Calvez a proposé une lecture d'extraits du Petit Prince,

invitant les participants à un moment d'évasion et de réflexion. Ils ont également découvert les délicates roses qu'elle confectionne à partir de pages de livres anciens et reçu une petite étoile en souvenir de cette rencontre.

L'après-midi s'est poursuivi autour d'un goûter chaleureux, marqué notamment par la

célébration des 81 ans d'Alice.

Ces rendez-vous réguliers contribuent à renforcer le lien social et à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Paule BOBO-SENYORICH

Adjointe déléguée au CCAS,
Logement social, Solidarité et seniors,
Entraide Marinoise

Les Ateliers Séniors

► Le CCAS en partenariat avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Joseph Sauvy ont proposé, pour les seniors de 60 ans et plus, un nouvel atelier « **Chant-Relaxation Yoga du son** » gratuit.

Les 8 séances hebdomadaires ont été animées par Philippe LACANS, musicothérapeute pour l'association Au Cœur du Son, avec des exercices de techniques vocales et de respiration pour apprendre à libérer leur voix et leurs émotions.

Le tout dans une ambiance ludique et conviviale, qui a ravi les participants.

Les ateliers « **Retraite active** » proposés par le CCAS reprendront mi-septembre,

avec un large choix d'activités tout au long du trimestre.

A ce programme, s'ajouteront les temps forts de l'automne axés sur la prévention santé et le bien-être, avec les RDV de la Semaine Bleue et d'Octobre Rose !



Paule BOBO-SENYORICH

Adjointe déléguée au CCAS,
Logement social, Solidarité et seniors,
Entraide Marinoise

Nouveau : parution du « Lien Seniors » du CCAS

► Le Centre Communal d'Action Sociale informe les seniors de la commune de la prochaine diffusion d'un numéro spécial du « Lien Seniors », envoyé directement par voie postale.

Cette édition regroupera le programme des animations seniors jusqu'à la fin de l'année, les actualités du CCAS, les informations utiles et services destinés aux aînés.

Ce support a pour objectif de renforcer l'information et le lien avec les seniors de la commune à travers

des contenus pratiques, des rendez-vous conviviaux et les actions menées par le CCAS.

Pensez à surveiller votre boîte aux lettres dans les prochaines semaines !

Paule BOBO-SENYORICH

Adjointe déléguée au CCAS,
Logement social, Solidarité et seniors,
Entraide Marinoise

Espace d'expressions libres

Des animations gratuites toute l'année : un choix politique fort !

Avec les beaux jours, notre attention se porte naturellement vers les nombreuses animations de l'été. Cependant, notre commune vit à l'année au rythme de rendez-vous prisés, du village à la plage, de la Médiathèque à l'Oméga. C'est un choix politique fort qui nous dé-marque sur le littoral catalan.

Les buts recherchés sont pour nous essentiels : créer du lien social entre les habitants, offrir à nos visiteurs une expérience touristique globale et conviviale, renforcer l'attractivité de la commune, aider les commerçants qui animent avec nous la commune, mettre à l'honneur nos associations et leurs bénévoles, donner au plus grand nombre l'accès à la Culture.

Ces animations font partie de l'identité de Sainte Marie la Mer, elles sont notre patrimoine immatériel.

SAINTE-MARIE ÉQUILIBRE s'engage résolument pour le maintien de ces animations et des budgets qui permettent de les financer, de façon raisonnable mais avec ambition. Nos élus participent à ces animations, y assistent et font parfois partie des bénévoles

qui les organisent. Ils les vivent avec vous !

Retrouvons-nous cet été et bien au-delà !

Sainte-Marie Équilibre



Anticiper l'érosion du littoral : préparer l'avenir

La loi Climat et Résilience prévoit la réalisation de cartographies du recul du trait de côte dans les communes littorales exposées à l'érosion. Pour les communes inscrites sur la liste nationale prévue à cet effet, l'État peut financer jusqu'à 80 % du coût de cette étude.

Souhaitant mieux comprendre les enjeux de ce dispositif, notre groupe a rencontré un bureau d'études spécialisé en mesure de réaliser ce type de cartographie. Ces échanges nous ont permis de mieux appréhender les méthodes utilisées, les données analysées et les outils mis à la disposition des collectivités.

Cette cartographie permet d'anticiper l'évolution du littoral sur les prochaines décennies et d'éclairer les décisions futures en matière d'aménagement du territoire. Face aux défis liés au changement climatique et à l'érosion côtière, il nous paraît essentiel que les élus disposent d'informations fiables et d'une

vision à long terme pour préparer l'avenir de notre commune.

Renouveau pour Sainte-Marie





PERSONNES VULNÉRABLES



► Depuis la crise sanitaire liée à la canicule de 2003, les maires doivent obligatoirement tenir un registre de « **personnes vulnérables** ».

Ce registre, respectueux du RGPD (Règlement général pour la protection des données) et validé par la CNIL, est encadré par les dispositions du code de l'action sociale et des familles.

A Sainte Marie la Mer, il est géré par le CCAS et sert, notamment en période de canicule, à contacter les intéressés pour

s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation.

Toutes les personnes accédant aux données contenues dans ce registre sont tenues au secret professionnel.

Les personnes âgées isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service (une tierce personne peut également enregistrer un proche).

Merci de compléter ce bon et de nous le déposer en Mairie ou Annexe Mairie.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Téléphone d'un entourage : _____

- ☐ Isolé ☐ Perte d'autonomie
☐ Handicapé ☐ Affection longue durée



Portage de repas à domicile

► **Une solution simple** et adaptée **pour bien manger** équilibré et varié, **tous les jours**. Plus de renseignements par email : mairie.annexe@saintemarielamer.com ou par téléphone au 04.68.61.54.83.

DES MENUS ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS 7J/7

- Composez vous-même vos menus élaborés par un diététicien.
- La collation du soir, le potage supplémentaire et le pain sont en option.
- Des repas adaptés : sans sel, sans sucre ou mixés.

QUAND ET COMMENT RÉSERVER ?

- Les menus sont disponibles auprès de la Mairie Annexe jusqu'à 3 mois en avance.
- La réservation et le paiement (chèque ou espèces) s'effectuent sur place minimum 1 semaine avant la 1ère livraison.
- Des modifications peuvent être apportées 48 h avant la livraison.

LES LIVRAISONS

- Les livraisons s'opèrent 5 jours par semaine par des agents du SYM.
- Les repas du Week-end sont livrés en fin de semaine
- Les repas arrivent sous barquettes filmés allant au micro-onde

Tarifs 2026

Repas 9,00 €
 Collation du Soir 3,20€
 Potage 0,70 €
 Pain 0,40€
 Pain de mie 3,50 €

Les Livraisons

Lundi : Livraison pour le Mardi
Mardi : Pour le Mercredi
Mercredi : Pour le Jeudi
Jeudi : Pour Vendredi et Samedi
Vendredi : Pour Dimanche et Lundi

Des questions complémentaires ? **04 68 61 54 83**

CCAS
 SAINTE MARIE LA MER

Les repas sont livrés :

Le lundi > pour le mardi

Le mardi > pour le mercredi

Le mercredi > pour le jeudi et vendredi

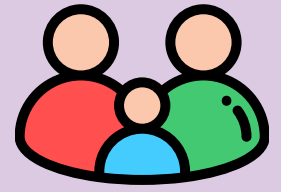
Le jeudi > Pour le week-end

Le vendredi > pour le lundi.



www.saintemarielamer.com

État civil



Ils nous ont quittés

- **Jean-Pierre NEUVILLE** le 09 avril 2026 à 75 ans,
- **Philippe ARRIAZU** le 20 avril à 67 ans,
- **Lucienne LABEDE** le 29 avril à 84 ans,
- **Odette POMI veuve BREULL** le 09 mai à 89 ans,
- **Jean ROUSSET** le 19 mai à 81 ans,
- **Lucien FERRY** le 23 mai à 82 ans,
- **Elisabeth LEBRETON** le 26 mai à 36 ans,
- **Claude BEAUVILLE** le 25 mai à 66 ans,
- **Françoise HELBECQUE veuve BADIE** le 02 juin à 84 ans,
- **Philippe HENNEQUIN** le 04 juin à 70 ans,
- **Pascal BERTHAULT** le 09 juin à 63 ans,
- **Yves BEUTIER** le 13 juin à 66 ans.

Liste des Mariages

- **Didier GASZNER et Katia DAHAI** le 18 avril,
- **Stacy ANDRÉA ET Dylan LOLICART** le 25 avril,
- **Élodie COUDERC et Adrian CUTLER** le 02 mai,
- **Kévin PROVOST et Jessica HUMBERT** le 09 mai,
- **Romain FRUCTUOSO et Laura DONOHUE** le 18 mai,
- **Julien CAVERO et Marie CAZALENS** le 29 mai,
- **Pierre-Alexandre VAERNEWYCK et Virginie DOMINICUS** le 30 mai,
- **Pauline JOUVE et Alexandre ORTOLA** le 05 juin,
- **April ALLAL et Alexian PICCINI** le 06 juin,
- **Arnaud MEYA et Laura OLIVIER** le 20 juin,
- **Romain MOLINA et Justine GARCIA** le 20 juin.

Liste des Pacs

- **Chloé NOISEAU et Claudie ILLANA** le 30 avril,
- **Théo PETIT et Elora GARCIA** le 24 juin.

Liste des naissances

- **Ézéchiél** le 17 avril chez Bastien MARÉCHAL et Méline DESABLIN,
- **Amir** le 01 mai chez Hamilton ZOZOR et Mahdia MENAA,
- **Alban** le 04 mai chez Antoine PAGET et Lourdes PONCE TORRES,
- **Léon** le 13 mai chez Loïc CASADESUS et Amélie BOSCH,
- **Eléonore** le 06 juin chez Clément GUILBERT et Mathilde CANDAT.

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR

DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15